



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service eau**

Affaire suivie par Aurélie BIRLINGER
SB/LET230217
Tél : 05 59 80 87 25
Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **27 JUIL. 2023**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

à

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération Pays Basque

Objet : Système d'assainissement collectif de l'agglomération de Mauléon-Licharre

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral portant autorisation du système d'assainissement de l'agglomération d'assainissement de Mauléon-Licharre et fixant des prescriptions spécifiques relatives à l'extension de la station de traitement des eaux usées de Viodos-Abense-de-Bas .

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques et mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de quatre mois.

Le Préfet,

Julien CHARLES